

VOLET ENVIRONNEMENT DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA LIGUE OCCITANIE DE VOILE

Protection et éducation à l'environnement : Protéger les sites et développer la culture environnementale par l'information et l'éducation des pratiquants et structures à travers le développement de projets et de contenus pédagogiques.

- Travailler à des documents, notices d'informations sur les différents sites présentant la faune et la flore et les précautions à prendre au regard des écosystèmes locaux et les bonnes conduites
- Diffuser une information sur les bonnes pratiques en terme de plaisance : mouillage, eaux grises, eaux noirs, ... en lien avec les ports
- Développer et généraliser les projets pédagogiques vers les publics scolaires notamment, alliant découverte de l'environnement et pratiques nautiques
- Développer le concept de parcours voile et nature en lien avec des outils digitaux sur les différents sites
- Diminution impact carbone sur les régates et préconisations vers les bases nautiques.

Ces axes de travail se traduisent en actions concrètes qui ont déjà commencées et qui vont se mettre en œuvre :

• Le catalogue de la faune et la flore sur tous nos écosystèmes est finalisé.

Il va permettre :

- de caractériser les fiches dédiées à chaque site de pratique avec les préconisations (travail à faire)
- de contribuer à développer des outils pédagogiques pour les scolaires ou autre publics pour allier pratique voile et environnement (travail en cours)
- de développer des parcours nature (travail à faire)

• La charte de bonne pratiques pour les compétitions est en cours de rédaction avec les aspects suivants :

- opération parking propre avant d'aller sur l'eau systématisées dans les avis de course en 2019.
- Zéro utilisation de plastique
 - Pour les organisateurs
 - Gourdes pour remplacer les bouteilles plastique
 - Musettes en voiles recyclées à la place des sacs plastiques pour les paniers repas (fabriquées par une ESAT)
 - Couverts ou gobelets
 - ...
 - Pour les coureurs
 - Couverts ou gobelets
 - Gourdes en dotation
 - ...
- Favoriser dans la mesure du possible le covoiturage.

• Journée régionale de collecte de déchet avec la mobilisation de tout le réseau sur une journée à l'automne. **Cahier des charges et mode d'emploi en cours de rédaction**, choix de la date d'ici fin novembre.

- chaque club est sollicité
- il organise et associe qui il veut, peux : commune, scolaires, autres associations, populations locales
- ouvrir à d'autres lieux que les abords du clubs : ports, bassin versant (les déchets arrivent par les rivières, fossés au bords des routes)
- trouver des partenaires locaux pour la collecte l'évacuation des déchets
- Quantifier chaque année le volume.

• Bonnes pratiques pour les pratiquants, les professionnels, les bases :
formalisation en cours

- Opération sentinelle : avertir des dégradations, pollutions locales, mais aussi des événements remarquables (exemple de la ponte de tortue dans l'Hérault, ...)
- Une poubelle dans chaque bateau de sécurité ou d'encadrement pour ramasser ce qui flotte au jour le jour
- Une poubelle dans chaque bateau de plaisancier pour ramasser ce qui flotte
- Un sac poubelle pour chaque promeneur : ramasser quelques déchets à chaque fois, ces petites gouttes font des fleuves plus propres.
- Mobilisation sur les sites avec les communes d'affichages, ...

• Formation des professionnels et des bénévoles avec la mise en œuvre d'un plan de formation notamment sur les aspects projets pédagogiques, connaissances faune flore, bonnes pratiques travail en cours ...

Un groupe de pilotage composés de représentants de club, de CDV, de la ligue, du Parc Marin Golf du Lion est activé, coordonné par Bernard Porte CTN FFVoile.

La ligue accueille des stagiaires de l'IGPN pour avancer sur les différentes actions de ce plan.

Elle prévoit d'accueillir un jeune en mission de service civique pour continuer ce travail et plus concrètement travailler avec les clubs sur les volets pédagogiques et mise en œuvre de parcours nature, accompagner la mise en œuvre de la journée régionale de collecte des déchets.

Elle prévoit de faire intervenir un cabinet spécialisé pour accompagner la démarche sur du conseil et sur la production des documents spécialisés. Le cabinet Biotope a été questionné et serait prêt à nous accompagner.

Ce projet représente un budget d'environ 100 000 euros.

Le parc Marin Golf du Lion est partenaire de ce projet et en finance une partie, des demandes sont en cours auprès de la Région notamment.

Un complément fédéral serait un plus.